



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10/Corr.1  
30 mars 2003



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-neuvième réunion  
Montréal, 2-4 avril 2003

**Corrigendum**

**PLAN D'ACTIVITÉS DU PNUD POUR L'ANNÉE 2003**

Ce corrigendum vise à:

**Remplacer** la section Recommandations comme suit:

Le Secrétariat du Fonds recommande que le Sous-comité sur le contrôle, l'évaluation et les finances délibère pour:

1. Noter que les stratégies pour les inhalateurs à doseurs en Inde et au Nicaragua et l'activité relative au bromure de méthyle au Zimbabwe seraient re-programmées dans les plans d'activité de 2004 ou 2005 dans l'attente d'une décision du Comité exécutif sur le financement de projets en vue de maintenir ou accélérer le rythme d'élimination.
2. Recommander au Comité exécutif d'appuyer le plan d'activités 2003 du PNUD, repris dans le document portant la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10, avec la modification ci-dessus, tout en gardant à l'esprit que cet appui ne signifie nullement l'approbation des projets qui y sont identifiés ni leurs niveaux de financement.
3. Approuver l'objectif de 223 projets d'investissement à achever en 2003 et un rapport coût-efficacité de l'ordre de 6,57 \$US/kg pour les approbations de 2003.
4. Recommander au Comité exécutif d'approuver les indicateurs de performance pour le PNUD figurant aux Tableaux 1 et 2 des observations émises par le Secrétariat du Fonds, repris au document portant la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10, tout en arrêtant un objectif d'élimination de 5 684 tonnes PAO pour l'année 2003, en ce qui concerne l'indicateur de performance du projet d'investissement.